



LE CANADA SE SOUVIENT

Les Forces armées canadiennes au Congo



INTRODUCTION

Imaginez que vous voyagez à l'autre bout du monde, dans un pays dévasté par la guerre, où le chaos, la violence et les armes sont partout. Imaginez ensuite que vous êtes là-bas en tant que membre des Forces armées canadiennes et que vous avez pour mission d'instaurer la paix et la liberté. Bienvenue dans le monde des opérations de maintien de la paix au Congo, où plus de 2 500 Canadiens ont contribué à stabiliser et à reconstruire le pays au cours de plusieurs missions militaires de 1960 jusqu'à aujourd'hui.

LE CONGO

Le Congo est un grand pays situé en Afrique centrale (presque aussi grand que les provinces de l'Ontario et du Québec réunies) qui compte plus de 70 millions d'habitants. Ce pays, qui possède une grande richesse écologique, chevauche l'équateur et abrite la deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde.

Le Congo a connu une histoire tumultueuse. Anciennement appelé État indépendant du Congo et Congo belge, ce pays a grandement souffert au cours des 90 années de période coloniale. Il a été dirigé par la Belgique jusqu'en 1960, l'année de son accession à l'indépendance. Toutefois, son passage de colonie à nation ne s'est pas fait sans heurts. Le départ des administrateurs belges a laissé le pays en plein désarroi étant donné qu'ils n'avaient pas pris les mesures nécessaires au transfert des pouvoirs à la population locale. Cette situation a donné lieu à des combats

politiques, à des tensions intertribales, à la famine, à une mutinerie par l'armée, à l'ingérence internationale et à une violence généralisée, tous des éléments qui menaçaient de plonger le pays dans le chaos.

L'INTERVENTION DU CANADA ET DU MONDE ENTIER

La Belgique a décidé d'envoyer ses troupes au Congo pour tenter de rétablir l'ordre et de protéger les ressortissants belges qui vivaient encore là-bas, et ce, sans le consentement du nouveau gouvernement en place. Celui-ci a alors fait appel à l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour qu'elle l'aide contre ce qu'il considérait être une « agression externe ». L'ONU, qui était préoccupée par la situation explosive, l'agitation sociale et la famine qui régnaient dans ce pays, a demandé à la Belgique de quitter le Congo et a envoyé des forces internationales presque immédiatement. La première mission des gardiens de la paix visait à assurer le départ des troupes belges du pays et le rétablissement de l'ordre et de la stabilité.

Il s'agissait d'une tâche d'envergure, car la violence était omniprésente et le pays si grand, qu'il fallait recourir à une intervention internationale majeure pour tenter d'améliorer la situation. Une force de l'ONU composée de plus de 20 000 membres (dont plus de 300 Canadiens) a finalement été déployée au Congo, et des milliers de travailleurs humanitaires étrangers se sont rendus au Congo afin de fournir de l'aide et de la nourriture au peuple en détresse.

À peine quelques années après leur première mission de maintien de la paix de grande envergure lors de la crise de Suez, les troupes de l'ONU se sont rapidement retrouvées devant un autre type de mission de paix où elles étaient autorisées à recourir à la force pour remplir leur mandat. La mission est devenue complexe et les gardiens de la paix ont été appelés à jouer un nouveau rôle.

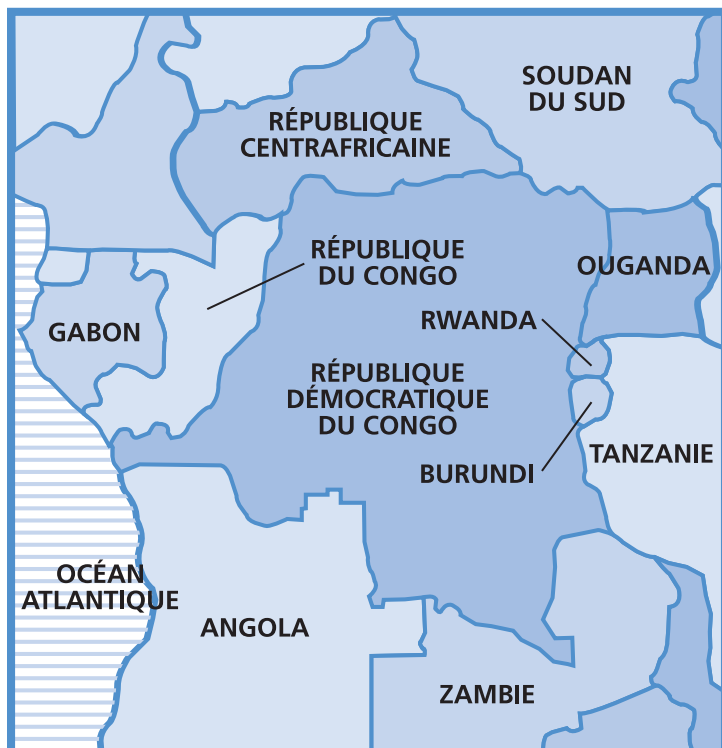
Le principal rôle militaire de la mission consistait à préserver l'intégrité territoriale du Congo. Les troupes de l'ONU ont pu empêcher la sécession de certaines parties du pays et ont aidé à repousser les mercenaires étrangers qui contribuaient à l'instabilité politique. Malheureusement, il est venu un temps où les forces de l'ONU n'étaient plus assez nombreuses pour contenir la vague de bouleversements qui submergeait le Congo, et elles ont quitté le pays en 1964, mettant ainsi fin à leur première mission militaire internationale de maintien de la paix au Congo.

La situation au Congo est demeurée agitée. Le pays a été renommé le Zaïre (comme il était appelé de 1964 à 1996) et a souffert sous un régime dictatorial pendant des décennies. Une autre grande agitation a éclaté au milieu des années 1990, lorsque des réfugiés sont entrés dans la partie est du pays à la suite des bouleversements survenus dans les pays voisins du Rwanda et du Burundi. En 1996, le Canada a tenté d'atténuer la crise qui s'aggravait en se joignant à une force multinationale de courte durée afin de fournir de l'aide humanitaire aux réfugiés et de les aider à retourner dans leur pays. Plus de 350 Canadiens ont participé à cette mission.

En 1997, le Congo a subi un violent coup d'État, provoquant des conflits ethniques et une guerre civile qui ont mis le pays à feu et à sang. Certains rapports suggèrent que ces violences subséquentes auraient fait jusqu'à 3,8 millions de victimes. L'ONU est intervenue de nouveau en mettant sur pied une mission militaire en 1999; cette mission se poursuit encore aujourd'hui. Les membres des Forces armées canadiennes ont aussi participé à cette mission en transportant des fournitures et du personnel, en fournissant du personnel de mission et en appuyant les activités d'aide humanitaire qui visaient à stabiliser la région.

FAITS ET CHIFFRES

- La première mission de maintien de la paix au Congo a été l'une des plus grandes opérations de paix jamais entreprises. À certains moments, au début des années 1960, plus de 20 000 membres du personnel de l'ONU provenant de 30 pays participaient à cette mission.
- En 1961, le Secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, est mort dans un écrasement d'avion suspect alors qu'il se trouvait en Afrique pour tenter de trouver une solution pacifique à la crise.
- Compte tenu du passé colonial belge du Congo, les gardiens de la paix francophones étaient en demande et les officiers francophones canadiens détenaient des postes clés au sein du commandement de l'ONU.
- Dans les années 1960, le Congo fut le premier pays où l'ONU a autorisé le recours à la force létale alors que jusque-là, seul le recours à l'autodéfense avait été utilisé. Par la suite, le recours à la force n'a été autorisé de nouveau que lors des missions en ex-Yougoslavie, dans les années 1990.
- La mission actuelle de l'ONU au Congo, à laquelle participent quelque 18 000 troupes, est également une opération de grande envergure.



HÉROS ET BRAVES

Le lieutenant-colonel Jean Berthiaume était le chef d'état-major des forces des Nations Unies au Congo durant la première phase de la mission de maintien de la paix dans ce pays. En reconnaissance de ses efforts impressionnants, il a été nommé Officier de l'Ordre de l'Empire britannique – le premier Canadien à recevoir cet honneur depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le brigadier-général Jacques Dextraze a été chef d'état-major des forces des Nations Unies au Congo, de 1963 à 1964. Il a dirigé une série de missions pour sortir des groupes de non-combattants des zones de conflit. Il a été nommé Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique, et été cité à l'ordre du jour pour ses actes de bravoure.

Le lieutenant J.F.T.A. Liston, du Royal 22^e Régiment, a été nommé Membre de l'Ordre de l'Empire britannique pour avoir porté secours à une personne blessée dans un champ de mines.

Le lieutenant-colonel Paul Mayer et le sergent J.A.L. Lessard ont reçu la Médaille de George pour avoir porté secours à des prêtres et à des religieuses qui se trouvaient en danger; à lui seul, le sergent Lessard a retenu 15 soldats ennemis armés.

SACRIFICES

Servir dans le cadre d'efforts internationaux de maintien de la paix est dangereux. Les membres des Forces armées canadiennes doivent vivre des situations explosives où les risques de blessures sont bien réels. Les tirs hostiles, les mines et les accidents de véhicule sont peut-être les dangers les plus évidents de la zone de conflit, mais ils ne sont pas les seuls. Les maladies graves et les troubles psychologiques découlant des conditions difficiles peuvent aussi avoir des effets néfastes graves pour le reste de la vie. Les missions militaires menées au Congo ont été particulièrement dangereuses. Quelque 280 gardiens

de la paix de l'ONU y ont perdu la vie au fil des ans, dont deux Canadiens qui ont consenti le sacrifice ultime pour venir en aide aux personnes dans ce pays ravagé par les conflits. Environ 130 Canadiens ont perdu la vie lors d'opérations de maintien de la paix auxquelles le Canada a participé au fil des ans.

PROGRAMME LE CANADA SE SOUVIENT

Le programme Le Canada se souvient d'Anciens Combattants Canada incite les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur les sacrifices et les réalisations de tous ceux et celles qui ont servi et qui continuent de servir leur pays en temps de guerre et de paix. Il invite aussi les citoyens à prendre part aux activités commémoratives qui aident à préserver l'héritage qu'ils nous ont légué et à le transmettre aux générations à venir.

Pour en apprendre davantage sur le rôle qu'a joué le Canada durant les missions de soutien de la paix, consultez le site Web d'Anciens Combattants Canada à l'adresse veterans.gc.ca ou composez, sans frais, le 1-866-522-2022.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- Anciens Combattants Canada : veterans.gc.ca
- Passerelle pour l'histoire militaire canadienne : www.cmhg.gc.ca
- Association de vétérans du maintien de la paix : www.cpva.ca/index_f.htm
- Association canadienne des vétérans des forces de la paix pour les Nations Unies : www.cavunp.org/index_f.html
- Légion royale canadienne : www.legion.ca

Cette publication est disponible dans d'autres formats sur demande.

